

IV- Méthodes d'analyse pour la gestion des paysages méditerranéens

Méthodologie d'étude pour une typologie des paysages

par Paul BONFILS *

Le paysage, ensemble hétérogène par définition, pose des problèmes encore non résolus de description et de caractérisation. Nous savons ce qu'il n'est pas : ni la nature, ni le milieu, ni l'écosystème, ni l'espace ; mais peut-être un spectacle. Avec G. BERTRAND¹, nous constatons que ce sont "les projets qui font naître le paysage à partir de l'espace".

Une approche sérieuse de l'objet passe par le recueil de caractéristiques sur lesquelles peuvent s'accorder des observateurs différents, puisqu'il faut bien analyser ce qui est perçu dans sa globalité.

Dans ses études sur le milieu rural, J.P. DESFONTAINES² prend en compte quatre points de vue sur le paysage que nous reprenons ci-dessous :

- Le paysage est le support d'une activité humaine. Cette activité pourra être périodique mais importante, par

exemple dans le cas de l'exploitation forestière avec ses différents modes de traitement ; beaucoup plus légère dans le cas de l'utilisation des garrigues par la vaine pâture et par la chasse.

- Le paysage est le support de contraintes diverses, liées aux facteurs du milieu : climat, relief, roches, sols, fonctionnement hydrique..., étudiés en détail par les scientifiques dans le cadre d'un géosystème ; mais il possède également une structure ou une architecture qui a évolué au cours des temps sous l'action de l'homme et des facteurs du milieu.

- Le paysage peut être vu comme le cadre de relations en fonction de la disposition des objets les uns par rapport aux autres. La notion de distance permet d'introduire la notion de voisinage, de contiguïté, d'isolement, d'insularité, de lisières, ou encore dans le plan vertical de dominance et de dominé.

- Le paysage peut être vu comme l'objet d'enjeux économiques et sociaux, qui résultent des modes d'appropriation.

A partir de ces quatre points de vue, DESFONTAINES propose cinq paramètres, qu'il appelle "indicateurs visuels", qui permettront de caractériser un paysage :

- Les occupations du sol, avec la définition des couvertures végétales,

des différentes strates, de leur nature et de leur densité, des différentes espèces végétales et de leur compétitivité.

- Les pratiques, c'est-à-dire les différents modes d'intervention de l'homme sur les formations végétales comme sur les sols, les traces de ses pratiques, et leur action dans le sens de la diversification ou de l'uniformisation.

- Les structures, qui ne pourront être bien représentées que par un croquis en perspective, le point de vue de l'observateur étant primordial.

- Les relations, qui ont trait à l'organisation spatiale des paysages entre eux et qui font ressortir les hétérogénéités, les dépendances, et les emboîtements des hétérogénéités. On peut prendre comme exemple le versant en pinède (pin d'Alep) du Cengle, au sud du Massif de Sainte Victoire (Cf. Fig.1 et photos page suivante)

- Enfin les modes de propriété du sol, qui conditionnent la plupart du temps la gestion du paysage, par l'absence ou l'existence de projets sur un morceau d'espace.

Les indicateurs visuels, le ou les croquis, sont complétés par la photographie panoramique ; d'autre part des photographies aériennes (panchromatiques et IR. fausses couleurs) permettent de préciser certaines limites, non

1 - G BERTRAND. (1988). Introduction au congrès international "Phytosociologie et paysage" ENSP Versailles

2 - J.P. DESFONTAINES et al. (1982). Sur les caractéristiques des informations issues de l'analyse du paysage. Voir "Activités agricoles, espace, parcelle et paysage". Doc INRAP n°29. Dijon.

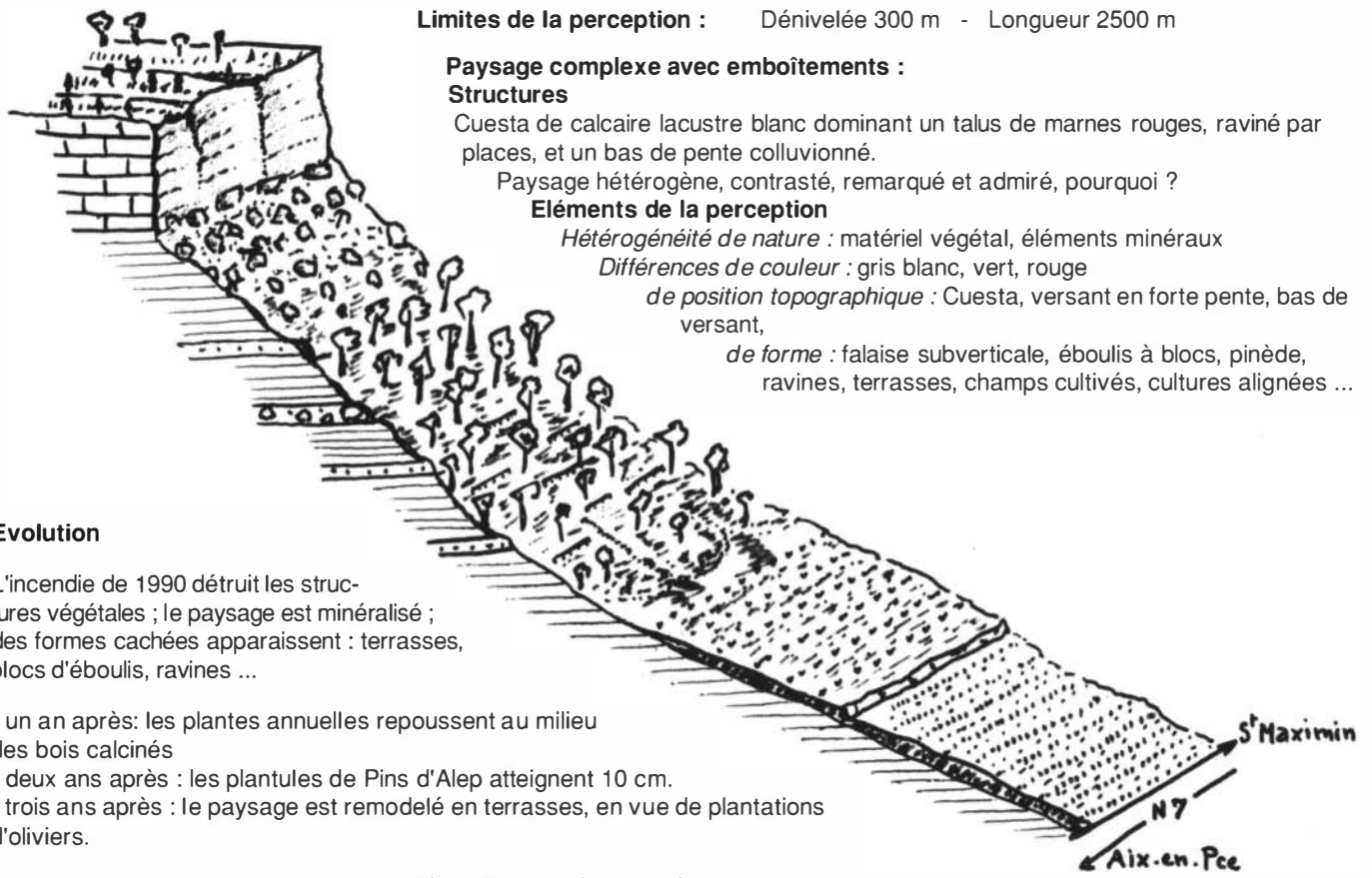
* Pédologue - I.N.R.A.
Les Jardins d'Oc Bât. A, 9 ter Av. de la Gaillarde 34000 Montpellier

repérées du point de vue de l'observateur. La combinaison des indicateurs visuels dans des tableaux à double entrée permet d'apprécier les paramètres qui ont le plus de poids pour maintenir, reconstituer ou transformer un paysage sur lequel le maître de l'ouvrage a établi un projet.

Photo 1 : Le Cengle et la Montagne Sainte Victoire

. Point de vue du promeneur depuis la R.N.7 : notions d'échelles en hauteur et en longueur ; contrastes de couleurs, de nature et de formes des matériaux, différences de pentes et de structures des sous-ensembles en relation avec les différentes occupations par l'homme. . En arrière plan, les masses ravinées de calcaire gris-blanc de Sainte Victoire se découpant sur un ciel céruléen.

Photo P.B.



Limites de la perception : Dénivelée 300 m - Longueur 2500 m

Paysage complexe avec emboîtements : Structures

Cuesta de calcaire lacustre blanc dominant un talus de marnes rouges, raviné par places, et un bas de pente colluvionné.

Paysage hétérogène, contrasté, remarqué et admiré, pourquoi ?

Éléments de la perception

Hétérogénéité de nature : matériel végétal, éléments minéraux

Différences de couleur : gris blanc, vert, rouge

de position topographique : Cuesta, versant en forte pente, bas de versant,

de forme : falaise subverticale, éboulis à blocs, pinède, ravines, terrasses, champs cultivés, cultures alignées ...

Evolution

L'incendie de 1990 détruit les structures végétales ; le paysage est minéralisé ; des formes cachées apparaissent : terrasses, blocs d'éboulis, ravines ...

- un an après: les plantes annuelles repoussent au milieu des bois calcinés
- deux ans après : les plantules de Pins d'Alep atteignent 10 cm.
- trois ans après : le paysage est remodelé en terrasses, en vue de plantations d'oliviers.

Action anthropique ---> modification : amélioration ou péjoration ?

Fig. 1 : Le versant du Cengle, vu de Chateauneuf le Rouge (N.7)